

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE Remplace la version**: 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022 Numéro de révision 1

\_\_\_

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW SILICONE-BB WHITE

Substance pure/mélange Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeProduit d'étanchéitéUtilisations déconseilléesAucun(e) connu(e).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik Benelux B.V. Denariusstraat 11 4903 RC Oosterhout The Netherlands Tel: + 31 162 491 000

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Mentions de danger

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient 4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]. Peut produire une réaction allergique

#### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P273 - Eviter le rejet dans l'environnement

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### 2.3. Autres dangers

De petites quantités de Acide acétique (CAS 64-19-7) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Nocif

FCLP; France - FR Page 1/15

ZWALUW SILICONE-BB WHITE Remplace la version: 30-mai-2022 Date de révision 30-mai-2022 Numéro de révision 1

pour les organismes aquatiques.

#### PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2 Mélanges

					_	_	
Nom chimique	EC No.	CAS No.	Classification selon le	Limite de	Facteur	Facteur	Numéro
			règlement (CE)	concentration	M	M (long	d'enregistreme
			nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)	nt REACH
Silice	231-545-4	7631-86-9	[B]	-	-	-	01-2119379499-
5 - <10 %							16-XXXX
Triacetoxy(propyl)silane	241-816-9	17865-07-5	Skin Corr. 1B (H314)	-	-	-	01-2119966899-
1 - <3 %			(EUH071)				07-XXXX
Silanetriol, méthyl-,	224-221-9	4253-34-3	Skin Corr. 1C (H314)	-	-	-	01-2119962266-
triacétate			Acute Tox. 4 (H302)				32-XXXX
1- <2.5 %			(EUH014)				
Titane (dioxyde de)	236-675-5	13463-67-7	[C]	-	-	-	01-2119489379-
0.1 - <1 %							17-XXXX
Octaméthylcyclotétrasilo	209-136-7	556-67-2	Repr. 2 (H361f)	-	-	10	01-2119529238-
xane			Aquatic Chronic 1 (H410)				36-XXXX
0.01 - <0.1 %			Flam. Liq. 3 (H226)				
			[G]				
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-i	264-843-8	64359-81-5	Skin Corr. 1B (H314)	Skin Irrit. 2 ::	100	100	-
sothiazole-3-one [DCOIT]			Eye Dam. 1 (H318)	0.025%<=C<5%			
0.01 - < 0.05 %			Skin Sens. 1A (H317)	Eye Irrit. 2 ::			
			Acute Tox. 4 (H302)	0.025%<=C<3%			
			Acute Tox. 2 (H330)	Skin Sens. 1A ::			
			Aquatic Acute 1 (H400)	C>=0.0015%			
			Aquatic Chronic 1 (H410)				
			(EUH071)				
		1	1			l	

Des contaminants atmosphériques se forment lorsque la substance ou le mélange sont utilisés de la façon prévue

Nom chimique	EC No	CAS No	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistrem ent REACH
Acide acétique 64-19-7	200-580-7	64-19-7	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)	Eye Irrit. 2 :: 10%<=C<25% Skin Corr. 1A :: C>=90% Skin Corr. 1B :: 25%<=C<90% Skin Irrit. 2 :: 10%<=C<25%	-	-	01-2119475328 -30-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] - Notes

FCLP; France - FR Page 2/15

<sup>[</sup>B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

Remplace la version : 30-mai-2022 Numéro de révision 1

Date de révision 30-mai-2022

#### Estimation de la toxicité aiguë

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	EC No	CAS No	DL50 par voie	DL50 par voie	Inhalation,	Inhalation,	Inhalation,
·				cutanée mg/kg		CL50 - 4	CL50 - 4
					heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	ppm
					ouillard - mg/L		
Silice	231-545-4	7631-86-9	-	-	-	-	-
Triacetoxy(propyl)silane	241-816-9	17865-07-5	-	-	-	-	-
Silanetriol, méthyl-, triacétate	224-221-9	4253-34-3	1600	-	-	-	-
Titane (dioxyde de)	236-675-5	13463-67-7	-	-	-	-	-
Octaméthylcyclotétrasil oxane	209-136-7	556-67-2	-	-	-	-	-
4,5-Dichloro-2-octyl-2H -isothiazole-3-one [DCOIT]	264-843-8	64359-81-5	567+	-	0.16+	0.16+	0.16+

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Notes
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	V,W,10

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Consulter un ophtalmologue.

Contact avec la peau En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la

peau avec de l'eau et du savon.

**Ingestion** Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer

abondamment la bouche avec de l'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

FCLP; France - FR Page 3/15

Remplace la version: 30-mai-2022 Numéro de révision 1

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produitLa décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. chimique

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Dioxyde de silicium. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection** spéciaux et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Date de révision 30-mai-2022

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser l'équipement de

protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à Méthodes de nettoyage

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

FCLP; France - FR Page 4 / 15

ZWALUW SILICONE-BB WHITE Remplace la version: 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022 Numéro de révision 1

\_\_\_

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux.

Température de stockage

recommandée

Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de Acide acétique (CAS 64-19-7) sont formées par hydrolyse et relarquées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	France
Silice	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	-
7631-86-9		
Acide acétique	TWA: 25 mg/m <sup>3</sup>	VLEP court terme: 10 ppm
64-19-7	TWA: 10 ppm	VLEP court terme: 25 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 50 mg/m <sup>3</sup>	
	STEL: 20 ppm	
Titane (dioxyde de)	- :	VLEP 8h: 10 mg/m <sup>3</sup>
13463-67-7		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)					
Titane (dioxyde de) (13463-67-7)					
Туре		Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m³			

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)					
Туре		Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
travailleur	Inhalation	73 mg/m <sup>3</sup>			
À long terme					
Effets systémiques sur la santé					

Niveau dérivé sans effet (DNEL)						
Titane (dioxyde de) (13463-67-7)						
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	700 mg/kg pc/jour				

FCLP; France - FR Page 5/15

Date de révision 30-mai-2022

Remplace la version : 30-mai-2022 Numéro de révision 1

\_

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)					
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	13 mg/m³			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	3.7 mg/kg pc/jour			

**Predicted No Effect Concentration** Aucune information disponible. **(PNEC)** 

Concentration prévisible sans effet (PNEC)				
Titane (dioxyde de) (13463-67-7)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau de mer	0.0184 mg/l			
Sédiments d'eau douce	1000 mg/kg			
Eau douce	0.184 mg/l			
Sédiments marins	100 mg/kg			
Terrestre	100 mg/kg			
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l			
Eau douce – intermittent	0.193 mg/l			

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0015 mg/l
Eau de mer	0.00015 mg/l
Sédiments d'eau douce	3 mg/kg
Sédiments marins	0.3 mg/kg
Terrestre	0.54 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée :. Néoprène™. Caoutchouc nitrile.

Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être

conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones

confinées.

**Type de filtre recommandé :** Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

FCLP; France - FR Page 6/15

Remplace la version: 30-mai-2022 Numéro de révision 1

Date de révision 30-mai-2022

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Aspect Pâte

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

Couleur Voir la section 1 pour plus d'informations

Odeur Acide acétique.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucun(e) connu(e) Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

> 100 °C Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

Sans objet Insoluble dans l'eau

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Viscosité cinématique > 21 mm<sup>2</sup>/s

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Le Hydrosolubilité produit durcit avec l'humidité

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Densité apparente

Densité de liquide 1.02

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Aucune information disponible Distribution granulométrique

#### 9.2. Autres informations Teneur en COV (%)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité Aucune information disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

FCLP; France - FR Page 7 / 15

Remplace la version : 30-mai-2022 Numéro de révision 1

mécaniques

Sensibilité aux décharges

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

électrostatiques

Aucun(e).

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Le produit durcit avec l'humidité. Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité

sur des durées prolongées. Ne pas congeler. Tenir à l'écart des flammes nues, des

Date de révision 30-mai-2022

surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

stockage recommandées.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut

provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silice	=7900 mg/kg (Rattus)	> 5000 mg/kg (Oryctolagus	>2.2 mg/L (Rattus) 1 h
		cuniculus)	
Silanetriol, méthyl-, triacétate	LD50 = 1600 mg/kg (Rattus) OECD 401	-	-
Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 5000 mg/Kg	= 5.09 mg/L (Rattus)4 h

FCLP; France - FR Page 8 / 15

Remplace la version: 30-mai-2022 Numéro de révision 1

Octaméthylcyclotétrasiloxane	LD50 > 4800 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 2400 mg/kg (Rattus) OECD 402	=36 g/m³ (Rattus) 4 h
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothia zole-3-one [DCOIT]	=1636 mg/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=0.26 mg/L (Rattus) 4 h

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée L'évaluation des résultats d'essai a été effectuée conformément aux directives de la Commission 92/69 / CEE.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)		6 jours	Score du produit
					<=1 Non irritant

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

- Haire (alex) as as / (10 100					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée	Résultats
				d'exposition	
OCDE, essai n° 404 : Effet	Lapin	Cutané(e)			Non irritant
irritant/corrosif aigu sur la					
peau					

# oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Par analogie à un autre produit semblable examiné: Aucune irritation après contact avec les yeux. (H319 n'est pas exigé.). L'évaluation des résultats d'essai a été effectuée conformément aux directives de la Commission 92/69 / CEE.

Date de révision 30-mai-2022

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	œil		6 jours	Score du produit
					<=1
					Non irritant

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	•	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet	Lapin	Œil			Non irritant
irritant/corrosif aigu sur les					
yeux					

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune classification n'est proposée du fait de résultats concluants négatifs. OCDE, essai nº 406 : Sensibilisation cutanée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de
cutanée			sensibilisation n'a été
			observée

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant
cutanée			cutané
OECD Test No. 429: Skin	Souris	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant
Sensitisation: Local Lymph Node			cutané
Assav			

4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT] (64359-81-5)

<u> </u>						
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats			
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye		sensibilisant			
cutanée						

Mutagénicité sur les cellules

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 9/15

ZWALUW SILICONE-BB WHITE

Remplace la version: 30-mai-2022

Numéro de révision 1

germinales

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne	
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Repr. 2	

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Silice	EC50: =440mg/L	LC50:	-	EC50:		
7631-86-9	(72h,	=5000mg/L (96h,		=7600mg/L (48h,		
	Pseudokirchneri	Brachydanio		Ceriodaphnia		
	ella subcapitata)	rerio)		dubia)		
Triacetoxy(propyl)silane	EC50 (72h):	LC50 (96h) =	-	EC50 (48h) =		
17865-07-5	approx. 24	108.89 mg/L		89.59 mg/L		
	mg/I(Pseudokirc					
	henriella					
	subpicata)					
Silanetriol, méthyl-,	EC50 (72h):	LC50 (96h) >500	-	EC50 (48h) >500		
triacétate	>500 mg/l	mg/l		mg/l (Daphnia		
4253-34-3	(Pseudokirchner	(Brachydanio		magna)		
	ella subcapitata)	rerio)				
Titane (dioxyde de)	LC50 (96h)	-	-	-		
13463-67-7	>10000 mg/l					
	(Cyprinodon					
	variegatus)					
	OECD 203					

FCLP; France - FR Page 10/15

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** Remplace la version: 30-mai-2022 Numéro de révision 1

Date de révision 30-mai-2022

Octaméthylcyclotétrasil oxane 556-67-2		LC50: >1000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: >500mg/L (96h, Brachydanio		EC50: =25.2mg/L (24h, Daphnia magna)		10
		rerio)				
4,5-Dichloro-2-octyl-2H -isothiazole-3-one [DCOIT] 64359-81-5	=0.025 mg/L Algae (Scenedesmus	, ,	-	EC50 (48h) 0.0097 mg/L Daphnia magna (OECD 202)	100	100
	subspicatus)(OE CD 201)	203)				

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Silice (7631-86-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
			Les méthodes de
			détermination de la
			biodégradabilité ne
			s'appliquent pas aux
			substances inorganiques

Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)

4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT] (64359-81-5)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 308 :		Half-life	1.1-1.3 jours
Transformation aérobie et anaérobie			
dans les sédiments aquatiques			

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Informations sur les composants

informations our ico composanto			
Nom chimique	Coefficient de partage		
Triacetoxy(propyl)silane	1.23		
Silanetriol, méthyl-, triacétate	-2.4		
Octaméthylcyclotétrasiloxane	6.49		
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]	4.4		

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silice	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas
Triacetoxy(propyl)silane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Silanetriol, méthyl-, triacétate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Titane (dioxyde de)	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne
	s'applique pas
Octaméthylcyclotétrasiloxane	PBT & vPvB

FCLP; France - FR Page 11/15

Remplace la version: 30-mai-2022 Numéro de révision 1

<del></del>	
4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]	La substance n'est pas PBT/vPvB

#### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE** 

endocriniennes

Aucune information disponible.

Informations sur les composants		
Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)		
Méthode	Résultats	Espèce
Propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le Règlement Délégué (UE) 2017/2100 de la	Négatif.	
Commission (3) ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission (4).		

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales,

Date de révision 30-mai-2022

nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Non réglementé 14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e) 14.7 Transport maritime en vrac Sans objet

FCLP; France - FR Page 12/15

ZWALUW SILICONE-BB WHITE

Remplace la version : 30-mai-2022 Numéro de révision 1

Date de révision 30-mai-2022

\_

selon les instruments de l'OMI

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour Sans objet
l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

#### Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

#### SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Ce produit contient un produit biocide pour la protection du film sec Contient : 4,5-Dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one [DCOIT]

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

FCLP; France - FR Page 13/15

**ZWALUW SILICONE-BB WHITE Remplace la version**: 30-mai-2022

Date de révision 30-mai-2022 Numéro de révision 1

#### Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Silice	RG 25
7631-86-9	

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH014 - Réagit violemment au contact de l'eau

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

#### Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données d'essai
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
mutagénicité	Méthode de calcul

FCLP; France - FR Page 14/15

ZWALUW SILICONE-BB WHITE

Remplace la version: 30-mai-2022

Numéro de révision 1

\_\_\_\_\_

Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA\_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 30-mai-2022

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 15/15